

C.T. DU 22/09/2020

Rappel du DDFIP sur la tenue des commissions paritaires en cette période particulière et inédite de crise sanitaire (20 personnes maxi en salle 504, distanciation, masques, présence des titulaires uniquement ou du suppléant, audioconférence pour les experts ou autres).

- La Savoie va passer rapidement en département « rouge » car 54,8 cas pour 100 000 hab.
- La location d'une salle pouvant accueillir plus de monde n'est pas envisagée et non pertinente compte tenu de l'évolution de la crise actuelle.
- Visioconférence pas prévue tout de suite. Nous aurons des outils en fin d'année ou début 2021.
- Équipement pour le télétravail, d'abord les chefs de services puis accélération des PC portables pour atteindre la cible de 40 % d'équipement d'ici à la fin de l'année (soit 300 PC, actuellement = 109 PC).
- Pas d'incidence sur le télétravail si la Savoie passe en « rouge »
- On attend le cadrage national en matière de télétravail.

POINT 1 : approbation du PV du CTL du 21/02/2021 (pour avis)

VOTE : CFDT/CFTC : Pour.

Les deux autres O.S présentes (F.O et Solidaires) ont voté abstention

POINT 2 : MODIFICATION DES HORAIRES DU SPF-E (pour avis)

Mise en place de l'accueil tous les matins (dont 2 sur RDV)

L'idée est d'avoir quelque chose de stable et conforme à la note du 05/08/2020 qui le permet.

Pas de consultation des agents mais les agents sont plutôt favorables compte tenu du gain de temps par rapport aux dépôts des notaires qui se font le matin.

Le DDFIP nous annonce qu'un service d'appui aux services de publicité foncière est en cours d'élaboration pour 2021.

Une demi-journée d'accueil de plus va faire gagner du temps.

Une communication interne sera faite après le CTL.

VOTE : CFDT/CFTC : Pour.

Les deux autres O.S présentes ont voté abstention

POINT 3 : MODIFICATION DES HORAIRES DU SIP-SIE ST JEAN DE MNE (pour avis)

Fermeture le mercredi alors que le SDIF (qui est dans le même bâtiment) est ouvert.

La consultation du SDIF n'a pas été communiquée mais les agents sont majoritairement « contre ».

Un CTL sur le changement des horaires du SDIF sera proposé. L'idée est d'avoir une approche globale sur la politique d'accueil.

VOTE :

CFDT-CFTC : abstention (en respect du choix des agents du SIP-SIE qui, en majorité, ont voté "POUR").

Les deux autres O.S présentes ont voté "contre"

POINT 4 : PROTOCOLE D'ENTRAIDE SIE AIX LES BAINS et SIE CHAMBÉRY (pour info)

Soutien apporté par le SIE CHAMBÉRY à Aix les Bains sur seulement 10 AVISIRS (Avis de situation au répertoire Sirène), c'est peu. D'autant que cette aide a été "mal vécue" par l'agent aidé qui s'est senti dépossédé et en perte de confiance vis-à-vis de son travail.

La DDFIP reconnaît que le soutien n'a pas bien fonctionné mais le principe d'aide à distance est un outil pratique à utiliser en fonction des charges ou des congés des agents. Le circuit est prêt et « pourrait » mieux fonctionner.

POINT 5 : BILAN DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE 2019 (pour info)

20 formations ont été déprogrammées au printemps 2020

Des formations SPL seront mises en place en OCT NOV 2020

Même un agent expérimenté doit se mettre à jour (évolutions réglementaires)

La salle 208 est disponible pour les e-formation à la DDFIP. Pour les autres services, il n'y a pas forcément de salle et il faut pouvoir s'isoler pour se concentrer sur la e-formation.

POINT 6 : GENERALISATION DU PAIEMENT DE PROXIMITÉ (pour info)

Prévision de suppression des caisses au printemps 2021.

Beaucoup de produits concernés : amendes, impôts, produits locaux

Début de la généralisation du DATAMATRIX: le 28/07

Statistiques :

95 paiements chez les buralistes en août qui se répartissent en :

– 77 % amendes, 16 % produits locaux, 7 % impôts

63 % de paiements ont été effectués par CB et 37 % en numéraire

POINT 7 : RETOUR D'EXPÉRIENCE COVID19 (RETEX) (pour info)

Des groupes de travail ont été constitués (confidentialité des groupes) et ont fait remonter une synthèse départementale. La DGFIP va agréger les synthèses.

Il ressort un sentiment d'isolement des personnes fragiles, une demande de plus de "nomadisme", une injustice vis-à-vis de la prime, un flottement sur le rôle du médecin de prévention, de la position administrative des agents (ASA...)...

Suite de ce RETEX départemental : peu de chose au niveau local, il faut des mesures et une coordination nationale.

POINT 8 : RÉFÉRENT « radicalisation » (pour info)

Dispositif mis en place depuis 2016 faisant suite aux attentats de Nice et de Charlie Hebdo. Cette note a été réactivée suite à l'attaque par un fonctionnaire de police avec son arme de service en octobre 2019 au sein de la Préfecture de Paris.

Le référent en Savoie est Philippe CARRON.

POINT 9 : RECRUTEMENT CONTRACTUEL AU TITRE DE 2020 catégorie C (pour info)

La note sur la transformation de la fonction publique autorise le recrutement de contractuels pour une durée allant de 1 à 3 ans.

Les contractuels sont destinés à couvrir un poste vacant difficile à pourvoir ou remplir des actions ponctuelles nécessitant des compétences particulières ou nouvelles.

Le recrutement (suite à la publication récente des fiches de postes) va concerner 4 contractuels qui seront recrutés sur les services suivants :

– Bourg st Maurice, SIP Moûtiers, SPF-E, Direction (Pôle Pilotage Ressources)

Le nombre de 4 a été fixé par la DGFIP en fonction des vacances d'emplois.

POINT 10 : QUESTIONS DIVERSES

Le DDFIP nous informe de la nouvelle réorganisation des pôles de Direction (mise en ligne sur Ulysse).

Rupture conventionnelle :

1 dossier avec fixation d'un montant "plancher", 2 accords RH de principe, 2 au visa de la DGFIP, 1 dossier pas "mûr", 1 refus.

Actuellement 2 dossiers sont programmés en 2021

Sur 100 dossiers au niveau national, 1 seul avait un montant compris entre le montant plancher et le montant plafond.

Télétravailleurs (TT) :

– TT contractuels : 50, TT nomades (vérificateurs, Direction ...) : 42, TT prise en main à distance : 17.

TOTAL des TT = 109 à ce jour

3 agents sont encore en ASA actuellement et seront prioritaires pour le télétravail.

Contactez vos représentants en Comité Technique :

Titulaire : Patrice DAL MOLIN 04 79 96 72 02

Suppléant : Stéphane GRILLET 04 79 70 87 23